LES DROITS DE L'HOMME DANS L'ENSEIGNEMENT DU PROPHETE MOHAMMAD

L'Islam n'est pas seulement une religion; il est toute une conception de la vie humaine. Il nous guide aussi bien dans les questions spirituelles que matérielles, individuelles que collectives. L'enseignement islamique nous est parvenu dans le Saint Coran et dans les recueils des paroles du Prophéte. Et là, on trouve une foule de détails sur la question des droits de l'homme. Ici, nous voulons nous limiter à l'analyse d'un seul document, le célebrè sermon d'adieu que le Prophète prononça lors de son pélerinage à la Mecque ('Arafat), juste trois mois avant sa mort.

Dans ce discours, il y a un équilibre, et il parle non seulement des droits mais aussi des devoirs de l'homme, tant vis-à-vis de Dieu que des hommes, membres de la société.

Il commence par la louange de Dieu et insiste sur le fait que l'être humain n'est pas parfait, au contraire il commet des torts vis-à-vis de Dieu même. Il faut donc non seulement demander toujours pardon à Dieu, mais demander même Son Aide pour pouvoir mieux accomplir nos devoirs. Pour cela, il donne un conseil des plus efficaces: développer la notion de la Présence divine, perpétuelle et partout. Quand le patron est présent, quel employé et serviteur peut négliger ses devoirs? L'Omniprésent et l'Omniscient Dieu est au courant de même nos pensées et nos projets. La conviction de la Présence divine, nous surveillant, nous empêchera de tout mal.

Pour ce qui est des rapports mutuels des hommes, il y a quelque chose de frappant. L'inviolabilité des personnes et des biens est connue et reconnue dans la société humaine depuis toujours et partout. Mais dans ce discours, le Prophète y ajoute «l'honneur» aussi. A notre époque, la diffamation, la calomnia, etc..., sont interdites, mais avant l'époque du Prophète, l'honneur ne semble jamais avoir été objet de législation. Ces trois droits de l'homme, personne, bien et honneur, sans distinction de race et de religion, sont sanctionnés par la notion la plus puissante du Jugement Dernier par un Dieu Omni-Scient. Le Prophète déclare que ces droits sont aussi saints et sacrés que le Pélerinage et la région mecquoise!

Les questions matérielles ne sont pas négligées, loin de là. Il y a même des réformes d'envergure. L'intérêt est aboli, et non seulement l'usure. Et cela avec effet rétroactif. Pour donner un exemple aux autres, le Prophète (sur lui la Prière et la Paix) dit: «Le premier intérêt que j'abolis est celui appartenant à mon propre oncle». Seul l'intérêt est aboli, et le capital, la dette principale est à payer. Ni opprimer, ni être opprimé, dit-il.

Il abolit aussi les vendettes, et donne un exemple en renonçant au sang d'un de ses proches parents.

Il établit une parfaite égalité entre les hommes. Il abolit toutes les dignités et supériorités injustes, même héritées depuis toujours, et dit de façon éloquente que le prix du sang par exemple sera le même pour le riche et le pauvre, pour le puissant et pour le faible. Et il y revient de façon caractéristique vers la fin du discours et dit: «N'est-ce pas que vous êtes tous descendants du même couple Adam-Eve, et n'est-ce pas que même cet Adam a été crée à l'origine de la matière la plus méprisée, la poussière!» Il met l'accent en disant: «Aucun Arabe n'est supérieur à aucun non-Arabe, tous les hommes sont des égaux, et la seule chose qui donne la supériorité individuelle, c'est la piété. Le supérieur est celui qui est supérieur aux yeux de Dieu, et Il n'honore que les pieux.

Le Prophète (sur lui la Prière et la Paix) revient pour dire que non seulement les questions importantes, comme l'idolâtrie, l'athéisme, mais même les petites choses méritent qu'on y pense et ne commette jamais de mal, serait-ce dans la chose sans gravité.

Il y a la reforme du calendrier, et l'année solaire (plus exactement luni-solaire) est abolie pour les musulmans (dans les questions religieuses de prière, jeûne, pélerinage, tout comme dans les questions de la fiscalité, sauf pour l'impôt foncier: cela incombe lors des récoltes). C'est une grande réforme. Dans 30 années solaires, il y a 31 années lunaires. Le musulman paye les impôts annuels 31 fois en 30 ans sans inconvénient et imperceptiblement. Si les ministres des finances, aussi bien des pays capitalistes que communistes, savaient la sagesse de cette réforme, ils l'adopteraient immédiatement.

Le discours a parlé longuement en faveur de la femme, et lui interdit surtout l'immoralité.

Il interdit les guerres civiles chez les musulmans, et la guerre civile est considérée comme une vraie mécréance.

Un guide et un critère éternel, c'est la loi la plus respectée qui puisse être, Parole de Dieu et de Son Envoyé. Il n'y aura jamais autant de respect pour les lois fabriquées par nous-même, par les partis majoritaires des parlements, instables même jusqu'à la formation du gouvernement des partis d'opposition. On ne craint jamais une déviation, un changement de

politique dans les lois établies par Dieu et Son Envoyé. On les respecte, et elles ont la puissante sanction —en sus de la police et du tribunal— du Jugement Dernier, aprés même la mort.

Le Prophète (sur lui la Prière et la Paix) traite des questions de l'héritage et du legs, de même que des clients et de la généalogie. Il prédit sa prochaine mort, mais ne nomme personne comme son successeur, pour laisser la liberté à sa communauté de changer de régime selon les circonstances, mais il met l'accent sur l'obéissance supra-raciale: obéissez à votre chef, même un noir, tant qu'il applique la loi et la justice impartiale.

Ses recommendations pour le traitement des esclaves sont louables: on ne saura pas plus.

Professeur M. HAMIDULLAH